



Ouverture de la filiale:
16 novembre 2018

Filiale en partenariat à Marsens Tout ce que vous devez savoir

Chère cliente, cher client,

Le **vendredi 16 novembre**, la nouvelle filiale en partenariat de **Marsens** vous accueillera au kiosque de l'Hôpital situé à la route de l'Hôpital 343 ! L'office de poste fermera ses portes le **jeudi 15 novembre à 10 heures**.

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi	de 7h30 à 12h00 de 13h30 à 18h00
samedi	de 7h30 à 12h00
dimanche	de 7h30 à 12h00 de 14h00 à 17h00

Cette information concerne également les habitants de Vuippens, Sorens, Avry-devant-Pont, Gumefens et Le Bry qui disposent d'un service à domicile et qui, jusqu'à présent, retiraient leurs envois avisés à l'office de poste de Marsens.

Informations détaillées au verso !

Dépôt des envois

- Lettres à destination de la Suisse : courrier A et B, Recommandé, dépôt de lettres sans timbres-poste (de 50 à 350 pièces, à payer comptant)
- Lettres à destination de l'étranger : Mail Priority, Mail Economy, prestation complémentaire Recommandé
- Colis à destination de la Suisse : PostPac Priority, PostPac Economy, prestation complémentaire Signature
- Colis à destination de l'étranger : PostPac International Priority ou Economy
- Exprès à destination de la Suisse : Swiss-Express Lune (distribution le jour suivant, prestation complémentaire Signature)

Retrait d'envois

Si vous êtes absent(e) lors de la distribution :

- **Pour les habitants de Marsens, Vuippens, Gumefens, Avry-devant-Pont et Le Bry, les lettres et les colis peuvent être retirés ultérieurement à la filiale en partenariat du kiosque de l'Hôpital à Marsens.**
- **Pour les habitants de Sorens, ils sont à retirer comme avant à la filiale en partenariat à La Chaumière à Sorens.**
- **Exception : les envois spéciaux** (actes de poursuite par exemple) **seront à retirer à l'office de poste de Bulle 2.**

Sur demande, nous effectuons une deuxième distribution gratuite des envois concernés en appelant au 0848 888 888 ou par mail serviceclientele@poste.ch. Si vous le souhaitez, nous les remettons à la personne à qui vous aurez donné une procuration.

Trafic des paiements

- Versements (CHF) avec cartes (PostFinance Card, Maestro, V PAY)
- Retraits d'espèces avec la PostFinance Card (jusqu'à CHF 500.– ; un retrait de CHF 50.– est garanti à tout moment)

Timbres-poste

Carnet de 10 timbres (valeurs des timbres : CHF 1.– ou CHF –.85)

De plus

- Une boîte aux lettres sera installée à proximité de la filiale en partenariat plutôt qu'à l'office de poste comme jusqu'ici.
- Dorénavant, la batterie de cases postales se trouvera à côté du kiosque. Les clients bénéficiant de ce service ont d'ores et déjà reçu des précisions à ce sujet par courrier séparé.

Une formatrice de la Poste accompagnera le personnel du partenaire pendant les premiers jours d'exploitation et se tiendra également à votre disposition pour toute question.

Nous vous remercions de votre fidélité et espérons que vous continuerez à faire usage de nos prestations proposées sous une nouvelle forme.

Poste CH SA, RéseauPostal

François Ceppi
Responsable Région Fribourg

Mireille Perroud
Responsable Secteur Bulle

Contact

Service clientèle Poste
Téléphone 0848 888 888
Fax 0844 888 888
serviceclientele@poste.ch
www.poste.ch/reseaupostal